

Rapport trimestriel

Troisième trimestre 2017

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Troisième trimestre

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, le **bénéfice net** d'Hydro-Québec s'est élevé à 288 M\$.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production se sont maintenues à un niveau élevé même si les températures enregistrées dans le Nord-Est américain ont été près des normales en 2017, alors qu'elles avaient été très chaudes en 2016. Ainsi, la division a exporté 9,6 TWh pour 406 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 9,8 TWh pour 400 M\$ à la même période l'an dernier. Les frais financiers ont quant à eux augmenté de 10 M\$, principalement sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains. L'écart avec le bénéfice net du troisième trimestre de 2016, qui s'est établi à 306 M\$, est essentiellement attribuable à ces deux facteurs.

Sommaire des résultats des trois premiers trimestres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 2 190 M\$, soit un résultat comparable aux 2 196 M\$ enregistrés en 2016.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité ont rapporté un montant comparable à celui de la même période l'an dernier. Les neuf premiers mois de 2017 ont été marqués par un volume historique d'exportations nettes. En effet, grâce à l'exécution judicieuse des programmes de vente ainsi qu'à la bonne performance des équipements de production et de transport, les exportations nettes d'Hydro-Québec Production ont atteint 27,1 TWh, soit une augmentation de 2,7 TWh par rapport au record précédent, établi en 2016.

Résultats consolidés des trois premiers trimestres

Les **produits** ont totalisé 9 918 M\$, contre 9 857 M\$ à la même période l'an dernier. Les produits des ventes d'électricité réalisées au Québec se sont élevés à 8 492 M\$, en baisse de 6 M\$ par rapport à 2016. Cette diminution est entre autres attribuable à l'effet des températures, qui avaient notamment été inférieures de 3 °C aux normales climatiques en avril 2016, alors qu'elles ont été plus près des normales en avril 2017. Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont chiffrés à 1 269 M\$, en hausse de 31 M\$ comparativement aux 1 238 M\$ inscrits en 2016. Cet écart découle de la progression du volume des exportations d'électricité. Quant aux autres produits, ils ont augmenté de 36 M\$ par rapport à 2016 pour s'établir à 157 M\$. Cette hausse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniaux.

Résultats sectoriels des trois premiers trimestres

Les **charges totales** ont atteint 5 870 M\$, comparativement à 5 766 M\$ en 2016. Cette progression résulte en partie d'une augmentation de 32 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers, par suite principalement de la mise en service de nouveaux parcs éoliens. Elle découle aussi d'une hausse de 58 M\$ de la charge d'amortissement, essentiellement liée aux actifs et aux passifs réglementaires.

Les **frais financiers** ont totalisé 1 858 M\$ en 2017, contre 1 895 M\$ en 2016. Cette baisse s'explique notamment par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 1 459 M\$, par rapport à 1 438 M\$ en 2016. Les exportations nettes d'électricité ont rapporté un montant comparable à celui de la même période l'an dernier. Rappelons que les trois premiers trimestres de 2017 ont été marqués par un volume historique d'exportations nettes, celles-ci ayant atteint 27,1 TWh, soit 2,7 TWh de plus qu'en 2016. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont diminué de 22 M\$, en raison surtout d'une baisse du volume des approvisionnements en électricité. Les frais financiers ont pour leur part diminué de 40 M\$ en 2017, notamment sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 530 M\$ en 2017, en hausse de 59 M\$ comparativement aux 471 M\$ inscrits pour les trois premiers trimestres de 2016. Les revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale fourni à Hydro-Québec Distribution ont progressé de 86 M\$ par suite d'une décision de la Régie de l'énergie.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 185 M\$, contre 215 M\$ à la même période de 2016. Les produits des ventes d'électricité au Québec ont diminué de 6 M\$, principalement sous l'effet des températures qui avaient notamment été inférieures de 3 °C aux normales climatiques en avril 2016. Les autres produits ont progressé de 42 M\$ par rapport à 2016. Cette hausse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale. Par ailleurs, les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible se sont accrus de 112 M\$. Plus précisément, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont diminué de 22 M\$, tandis que les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 86 M\$ et que les achats d'électricité auprès de tiers ont augmenté de 32 M\$, par suite principalement de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

Construction

Le secteur Construction regroupe les activités liées à la conception et à la réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité. Ces activités sont menées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 1 768 M\$, comparativement à 1 497 M\$ en 2016. Les projets en cours pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Les travaux pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie concernent entre autres la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île ainsi que la poursuite des investissements dans la fiabilité et la pérennité des actifs, notamment le remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Investissement

Au cours des neuf premiers mois de 2017, Hydro-Québec a consacré 2 586 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 2 308 M\$ il y a un an.

La majeure partie des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite de la construction du complexe de la Romaine. Soulignons qu'en septembre, les deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-3 (395 MW) ont été mis en service. Parallèlement, la division a mené plusieurs projets visant à pérenniser ses installations et à en optimiser le rendement. Les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et de Carillon font partie de ces projets.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport. Elle a notamment poursuivi le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. Notons à cet égard que les installations permettant d'intégrer la production de la centrale de la Romaine-3 au réseau de transport ont été mises en service en septembre. De plus, la division a poursuivi la construction d'une ligne à 735 kV de plus de 400 km dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Elle a également réalisé des travaux de mise à niveau et de modernisation afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Le projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK s'inscrit dans cette démarche.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à assurer la pérennité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement du poste Judith-Jasmin au réseau de distribution.

Financement

Au cours du troisième trimestre, Hydro-Québec a émis pour 500 M\$ d'obligations échéant en 2055, à un coût de 3,10 %, sur le marché canadien.

Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

Le président du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,

Michael D. Penner

Éric Martel

Le 17 novembre 2017

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Notes	2017	2016	2017	2016
Produits		2 753	2 740	9 918	9 857
Charges					
Exploitation		635	604	1 974	1 907
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	2, 8	(83)	(60)	(248)	(181)
Achats d'électricité et de combustible		392	402	1 409	1 386
Amortissement	4	649	633	1 944	1 886
Taxes		246	239	791	768
		1 839	1 818	5 870	5 766
Bénéfice avant frais financiers		914	922	4 048	4 091
Frais financiers	5	626	616	1 858	1 895
Bénéfice net		288	306	2 190	2 196

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Note	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net		288	306	2 190	2 196
Autres éléments du résultat étendu					
Variation des pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(252)	(2)	(320)	(200)
Reclassement dans les résultats des pertes reportées (gains reportés) sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	213	(104)	344	127
Reclassement dans les résultats des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés au titre des avantages sociaux futurs		25	28	74	85
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(1)	(1)	(3)	(1)
		(15)	(79)	95	11
Résultat étendu		273	227	2 285	2 207

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 203	1 243
Placements temporaires		1 148	2 184
Clients et autres débiteurs		1 652	2 049
Instruments dérivés	6	79	100
Actifs réglementaires		125	123
Matériaux, combustible et fournitures		217	219
		4 424	5 918
Immobilisations corporelles		63 520	62 691
Actifs incorporels		875	938
Placements		891	884
Instruments dérivés	6	102	284
Actifs réglementaires		4 085	4 237
Autres actifs		724	215
		74 621	75 167
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		1 653	7
Créditeurs et charges à payer		1 998	2 199
Dividende à payer		–	2 146
Intérêts courus		480	894
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		81	86
Instruments dérivés	6	30	152
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	1 183	1 398
		5 425	6 882
Dette à long terme	6	43 205	44 218
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		789	774
Instruments dérivés	6	5	13
Passifs réglementaires		370	381
Autres passifs		2 587	2 902
Dette à perpétuité	6	251	293
		52 632	55 463
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		19 451	17 261
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	(1 836)	(1 931)
		21 989	19 704
		74 621	75 167
Éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Michelle Cormier
Présidente du Comité de vérification

/s/ Michael D. Penner
Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens
(non audités)

Neuf mois terminés
les 30 septembre

	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	2 190	–	2 190
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	95	95
Solde au 30 septembre 2017		4 374	19 451	(1 836)	21 989
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	2 196	–	2 196
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	11	11
Solde au 30 septembre 2016		4 374	18 742	(1 434)	21 682

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non audités)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		288	306	2 190	2 196
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation					
Amortissement	4	649	633	1 944	1 886
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		48	44	140	128
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(46)	(69)	(159)	(181)
Autres		111	208	344	277
Actifs et passifs réglementaires		(11)	(245)	(145)	(277)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	175	160	(211)	(312)
		1 214	1 037	4 103	3 717
Activités d'investissement					
Ajouts aux immobilisations corporelles		(1 027)	(829)	(2 519)	(2 249)
Ajouts aux actifs incorporels		(23)	(17)	(67)	(59)
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement		(200)	(741)	452	(253)
Autres		4	3	9	(7)
		(1 246)	(1 584)	(2 125)	(2 568)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		597	999	636	2 011
Remboursement de dette à long terme		(14)	(15)	(1 404)	(1 916)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	758	2 602	4 017	8 348
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	(1 391)	(2 669)	(4 706)	(8 976)
Variation nette des emprunts		515	864	1 635	2 125
Dividende versé		—	—	(2 146)	(2 360)
Autres		(19)	23	(31)	(154)
		446	1 804	(1 999)	(922)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		(9)	1	(19)	(22)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		405	1 258	(40)	205
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période					
		798	1 595	1 243	2 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période					
		1 203	2 853	1 203	2 853
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 17 novembre 2017, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la comptabilisation ou la présentation d'événements postérieurs à la date du bilan.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2017-07, *Compensation—Retirement Benefits (Topic 715): Improving the Presentation of Net Periodic Pension Cost and Net Periodic Postretirement Benefit Cost*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (FASB). Cette ASU précise que le coût des services rendus constitue la seule composante du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs qui peut être présentée dans les charges d'exploitation, et que seule cette composante peut être capitalisée dans les actifs.

L'ASU 2017-07 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée en ce qui concerne la présentation des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs dans les états consolidés des résultats. Hydro-Québec a eu recours à la méthode pratique qui consiste à utiliser les montants présentés dans la note sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés de 2016 pour retraiter les données comparatives. Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2017, la nouvelle présentation a entraîné un reclassement de respectivement (83) M\$ et (248) M\$ des Charges d'exploitation aux Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs [respectivement (60) M\$ et (181) M\$ pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2016].

L'ASU a été appliquée de façon prospective en ce qui concerne la capitalisation des coûts afférents dans les actifs. Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2017, cette modification a entraîné une augmentation de respectivement 4 M\$ et 14 M\$ du bénéfice net et des immobilisations corporelles.

Placements

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323): Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*, publiée par le FASB. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

Comptabilité de couverture

En août 2017, le FASB a publié l'ASU 2017-12, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Targeted Improvements to Accounting for Hedging Activities*. Cette ASU modifie les exigences relatives aux relations de couverture dans le but de simplifier la mise en application de la comptabilité de couverture et d'accroître la transparence des informations fournies dans les états financiers à l'égard des activités de gestion des risques d'une entité. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et la classification de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Produits

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Deferral of the Effective Date*, qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de ces directives.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective intégrale ou modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Réglementation

DISTRIBUTION

Dans la décision D-2017-034 du 22 mars 2017, la Régie de l'énergie (la Régie) a autorisé une hausse de 0,7 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, pour lequel la hausse a été fixée à 0,2 %. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} avril 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,90 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-022 du 1^{er} mars 2017, la Régie a autorisé le Distributeur à inclure exceptionnellement dans les tarifs de 2017-2018 un montant net de 160 M\$ associé aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2010 à 2016.

TRANSPORT

Dans la décision D-2017-049 du 28 avril 2017, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,80 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-021 du 1^{er} mars 2017, la Régie a autorisé le Transporteur à amortir sur une période de cinq ans le compte de frais reportés lié au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Note 4 Amortissement

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Immobilisations corporelles	553	555	1 648	1 652
Actifs incorporels	43	45	132	131
Actifs et passifs réglementaires	44	29	133	87
Sorties d'immobilisations	9	4	31	16
	649	633	1 944	1 886

Note 5 Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Intérêts sur titres d'emprunt	634	623	1 887	1 867
Perte nette (gain net) de change	6	(3)	10	31
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt	54	55	163	164
	694	675	2 060	2 062
Moins				
Frais financiers capitalisés	59	52	170	141
Revenu net de placement	9	7	32	26
	68	59	202	167
	626	616	1 858	1 895

Note 6 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

Gestion des risques associés à la dette

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 30 septembre 2017 ^a	Au 31 décembre 2016 ^a
Contrats à terme		
Dollars américains	202	1 223
Swaps		
Dollars canadiens	(6 905)	(7 969)
Dollars américains	5 730	5 730
Yens	–	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Le montant notionnel des positions ouvertes sous forme de contrats de vente et d'achat de devises s'élevait respectivement à 1 014 M\$ US et à 496 M\$ US au 30 septembre 2017 (1 175 M\$ US sous forme de contrats de vente et aucune position ouverte sous forme de contrats d'achat au 31 décembre 2016).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 30 septembre 2017 correspondaient à 22,2 TWh (19,9 TWh au 31 décembre 2016), des contrats à terme sur le gaz naturel et des swaps de produits pétroliers pour lesquels il n'y avait aucune position ouverte au 30 septembre 2017 (respectivement 0,5 million de MMBtu et 2,6 millions de litres au 31 décembre 2016) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 30 septembre 2017 totalisaient 429 825 tonnes (254 050 tonnes au 31 décembre 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 30 septembre 2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	855	172	1 027
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	409	6	–	415
Contrats – Risque de prix	–	43	66	109
	409	904	238	1 551
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(242)	(346)	(588)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(116)	(20)	(136)
	–	(358)	(366)	(724)
Total	409	546	(128)	827

	Au 31 décembre 2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 217	94	1 311
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	540	–	–	540
Contrats – Risque de prix	–	54	57	111
	541	1 271	151	1 963
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(152)	(1 028)	(1 180)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(3)	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(48)	(16)	(64)
	–	(202)	(1 047)	(1 249)
Total	541	1 069	(896)	714

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 30 septembre 2017, (178) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(1 023) M\$ au 31 décembre 2016] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Note 6 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 30 septembre 2017				Au 31 décembre 2016			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	297	(215)	(3)	79	223	(110)	(13)	100
Long terme	1 254	(473)	(679)	102	1 740	(974)	(482)	284
	1 551	(688)	(682)	181	1 963	(1 084)	(495)	384
Passif								
Court terme	(465)	434	1	(30)	(1 091)	939	–	(152)
Long terme	(259)	254	–	(5)	(158)	145	–	(13)
	(724)	688	1	(35)	(1 249)	1 084	–	(165)
Total	827	–	(681)	146	714	–	(495)	219

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 30 septembre 2017, aucun montant à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de versements nets n'était intégré à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (27 M\$ au 31 décembre 2016). Cependant, 45 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets étaient intégrés à ce titre dans le poste Crédoiteurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (16 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	Trois mois terminés le 30 septembre 2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	200	–	237 ^a	52
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	67	(3)	–	–	(3)
Contrats – Risque de prix	–	55	(5) ^b	(24) ^b	(4)
	67^c	252	(5)	213	45^d
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(65)			(213)	(53)

	Trois mois terminés le 30 septembre 2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	38	–	(81) ^a	(30)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(11)	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(36)	1 ^b	(23) ^b	(4)
	(11)^c	2	1	(104)	(34)^d
Incidence sur les résultats des éléments couverts	9			104	32

a) En 2017, (31) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(18) M\$ en 2016] et 268 M\$, dans le poste Frais financiers [(63) M\$ en 2016].

b) En 2017, (29) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(22) M\$ en 2016].

c) Ce montant, y compris la partie inefficace correspondant à 2 M\$ en 2017 [(2) M\$ en 2016], a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

d) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, 2 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (5 M\$ en 2016), (6) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(7) M\$ en 2016] et 49 M\$, dans le poste Frais financiers [(32) M\$ en 2016].

Note 6 Instruments financiers (suite)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	387	(1) ^a	478 ^a	32
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	110	(7)	–	2 ^b	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(60)	6 ^c	(136) ^c	(50)
	110^d	320	5	344	(23)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(107)			(344)	(41)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	419	–	472 ^a	190
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(1)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(179)	(2)	–	2 ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	(217)	1 ^c	(347) ^c	(50)
	(180)^d	200	1	127	140^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	168			(127)	(191)

a) En 2017, (41) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (35 M\$ en 2016) et 518 M\$, dans le poste Frais financiers (437 M\$ en 2016).

b) En 2017 et en 2016, 2 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

c) En 2017, (130) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(346) M\$ en 2016].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace correspondant à 3 M\$ en 2017 [(12) M\$ en 2016], a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, (45) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(56) M\$ en 2016], (9) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(12) M\$ en 2016] et 31 M\$, dans le poste Frais financiers (208 M\$ en 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

Au cours des neuf premiers mois de 2017 et de 2016, Hydro-Québec n'a reclassé dans les résultats aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2017, Hydro-Québec estimait à 34 M\$ le montant net des pertes comprises dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (gain net de 101 M\$ au 30 septembre 2016).

Au 30 septembre 2017 et 2016, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^a	44 388	58 254	45 616	60 931
Dette à perpétuité	251	214	293	217

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les clients et autres débiteurs comprennent l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 743 M\$ au 30 septembre 2017 (1 206 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 7 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	410	576	386	594
Matériaux, combustible et fournitures	2	(2)	2	(6)
Créditeurs et charges à payer	166	(20)	(158)	(451)
Intérêts courus	(403)	(394)	(441)	(449)
	175	160	(211)	(312)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles	24	113	56	155
Intérêts payés	875	877	1 928	1 964

Note 8 Avantages sociaux futurs

Trois mois terminés les 30 septembre				
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	108	105	11	11
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	198	192	11	12
Rendement prévu des actifs	(356)	(334)	–	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	56	62	6	6
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	3	4	(1)	(1)
	(99)	(76)	16	16
Coût net constaté	9	29	27	27

Neuf mois terminés les 30 septembre				
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	323	317	33	34
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	594	574	36	36
Rendement prévu des actifs	(1 067)	(1 001)	(2)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle nette	167	185	19	19
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	8	12	(3)	(3)
	(298)	(230)	50	49
Coût net constaté	25	87	83	83

Note 9 Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2017			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(320)	–	(3)	(323)
Montants reclassés dans les résultats	344	74	–	418
Autres éléments du résultat étendu	24	74 ^a	(3)	95
Solde à la fin de la période	(111)	(1 725)	–	(1 836)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(200)	–	(1)	(201)
Montants reclassés dans les résultats	127	85	–	212
Autres éléments du résultat étendu	(73)	85 ^a	(1)	11
Solde à la fin de la période	160	(1 593)	(1)	(1 434)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (117) M\$ au 30 septembre 2017 [(128) M\$ au 30 septembre 2016].

Note 10 Éventualités

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 30 septembre 2017, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 288 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Les Innus de Pessamit réclament une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En juillet 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures jusqu'à la fin de janvier 2017. En février 2017, les Innus ont obtenu du juge chargé de la gestion de l'instance un délai additionnel allant jusqu'à la fin de septembre 2017. Une conférence de gestion d'instance est prévue en novembre en vue de reprendre les procédures selon un nouvel échéancier.

Note 11 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2017						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	449	18	2 281	–	5	–	2 753
Clients intersectoriels	945	828	18	768	410	(2 969)	–
Bénéfice net (perte nette)	301	175	(205)	–	17	–	288

	Trois mois terminés le 30 septembre 2016						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	444	9	2 271	–	16	–	2 740
Clients intersectoriels	960	792	18	570	425	(2 765)	–
Bénéfice net (perte nette)	325	165	(215)	–	31	–	306

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2017						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 397	57	8 437	–	27	–	9 918
Clients intersectoriels	3 444	2 479	59	1 768	1 234	(8 984)	–
Bénéfice net	1 459	530	185	–	16	–	2 190
Actif total au 30 septembre 2017	32 952	22 255	12 934	69	6 605	(194)	74 621

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 363	52	8 401	–	41	–	9 857
Clients intersectoriels	3 456	2 355	58	1 497	1 291	(8 657)	–
Bénéfice net	1 438	471	215	–	72	–	2 196
Actif total au 30 septembre 2016	32 934	21 110	13 203	57	8 500	(180)	75 624

Note 12 Données comparatives

Certaines données des périodes correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation des périodes courantes.

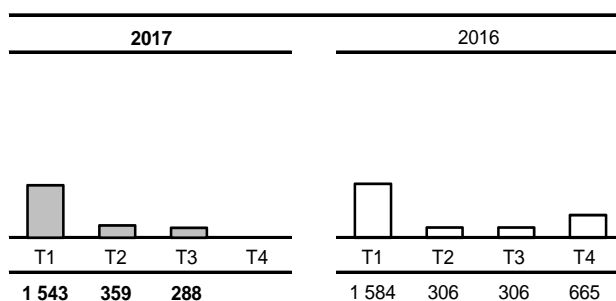
FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(NON AUDITÉS)

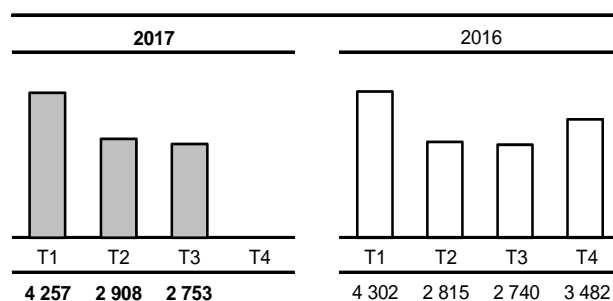
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2017	2016	Variation (%)	2017	2016	Variation (%)
Produits	2 753	2 740	0,5 ↑	9 918	9 857	0,6 ↑
Charges	1 839	1 818	1,2 ↑	5 870	5 766	1,8 ↑
Frais financiers	626	616	1,6 ↑	1 858	1 895	2,0 ↓
Bénéfice net	288	306	5,9 ↓	2 190	2 196	0,3 ↓

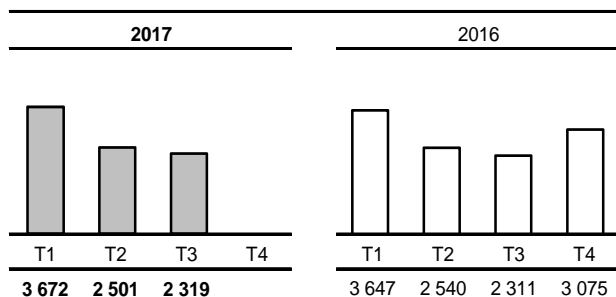
Bénéfice net



Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



Produits des ventes d'électricité hors Québec

